

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2010

Excusés : Jean-Yves Marin, directeur du MAH ; Guy van Berchem, Jean Bonna, Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, Claude Gonet, Mireille Turpin, membres du Comité ; Diane d'Arcis, Lucie Balsenc, Marc-André et Parvine Baschy, Jeanne Blanchet, Thérèse Gogniat, Michel Halpérin, Claude Howald, Bernhard et Hélène Leibkutsch, Liliane Maury-Pasquier, Josiane Menkes-Bruhin, Charles et Françoise de Mestral, Jean-Léonard et Françoise de Meuron, Daniel et Dariane Pometta, Albert Rodrik, Liliane et Pierre de Siebenthal, Brigitte Thaler, Thierry et Christine Vandeventer, membres de la SAMAH.

1. Rapport d'activité de la Présidente

La présidente, Catherine Fauchier-Magnan ouvre la cent douzième Assemblée Générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Elle rappelle les points forts de l'année 2009, qui semble avoir été une année de consolidation. En effet, après les bouleversements dus au brusque départ de Cäsar Menz, il fallait que les choses se calment et que la confiance soit retrouvée. Ainsi, la Société des Amis du Musée a pris le parti de voir venir sans anticipations inutiles. Malgré la tristesse de ne plus côtoyer C. Menz, de très bonnes relations se sont établies et consolidées avec J.-Y Marin, qui s'est mis à son écoute et l'a toujours considérée comme une partenaire de discussion. Actuellement, la Société s'entend très bien avec le nouveau directeur et soutient son action en faveur du projet d'agrandissement du Musée. La présidente a également constaté que celui-ci s'est très bien adapté à Genève et s'est rapidement mis au diapason des genevois en dépit de débuts difficiles pour lui.

C. Fauchier-Magnan poursuit en décrivant la bonne santé de la Société. Le nombre de ses membres continue à augmenter. Elle compte actuellement 1359 adhérents, soit 68 de plus que l'année dernière, et très peu de démissions. Elle propose à ces derniers des activités toujours plus nombreuses, en essayant de trouver des sujets d'intérêts pour tous et de ne privilégier aucune catégorie de sociétariat, tout en récompensant ceux qui versent une cotisation élevée.

Les visites-guidées, visites-lunch et prévernissages mis sur pied par Marie-Laure Rondeau, Charlotte de Senarclens, Janet Briner et Mireille Turpin s'articulent essentiellement autour des expositions en cours au MAH, puisque le but principal de la Société est de le soutenir. Ces expositions furent, entre autres, les suivantes :

- *Alexandre Perrier (1862-1936), MAH*
- *Irritations • Portofolios depuis 1980, Cabinet des arts graphiques*
- *L'art et ses marchés, MAH*
- *Giacometti, Balthus, Skira • Les années Labyrinthe (1944-1946), Musée Rath*
- *Alberto Giacometti, Musée Rath*
- *Philippe Barde + PT Projects et Swiss ceramics 1959-2009, Ariana*

La SAMAH a également lancé des activités en dehors du Musée :

Au semestre de printemps, deux voyages ont été organisés ; le premier à la TEFAF de Maastricht sous la conduite de M. Turpin et Marie-Laure de Clermont-Tonnerre et le second à Paris avec Adèle Henstch et M.-L. de Clermont-Tonnerre pour admirer de très belles expositions sur l'art italien au Musée Jacquemart-André et au Musée du Luxembourg.

Une excursion à Bâle a été réalisé par J. Briner et M.-L Rondeau au mois de mai pour découvrir *La Magie des Images • L'Afrique, l'Océanie et l'art moderne* à la Fondation Beyeler, Riehen, ainsi que *Vincent van Gogh • Entre Terre et Ciel, Les Paysages*, au Kunstmuseum Basel.

Au semestre d'automne, J. Briner et C. de Senarclens ont organisé deux autres excursions à Lausanne dans le cadre de l'exposition *Passions partagées : de Cézanne à Rotkko, chefs-d'œuvre du XX^e siècle* ; la première ouverte à tous les membres et la seconde réservée aux personnes âgées de 25 à 35 ans, membres ou non membres.

Une troisième excursion a été mise sur pied par Mireille Turpin pour admirer la vieille ville de Berne avec C. Menz et l'exposition *L'Art des Celtes, de 700 avant JC à 700 après JC* au Musée Historique de Berne sous la conduite de Jacques Chamay.

Enfin, deux cycles de conférences ont eu lieu au Musée d'art et d'histoire ; l'un consacré à l'architecture contemporaine et l'autre au design – évènements préparés par Isabelle Moser

C. Fauchier-Magnan remercie tous ceux qui aident la Société des Amis du Musée. Sa gratitude va en particulier aux sponsors de la Société ; à l'Union suisse des professionnels de l'immobilier qui a eu la générosité de soutenir les deux cycles de conférences et d'inviter ses membres. Cela a permis de financer ces événements et de faire venir de nouvelles personnes au musée. Ce dernier s'engage, en outre, à sponsoriser à nouveau le prochain cycle de conférences de cet automne dont le titre sera *La création artistique en Suisse*.

Elle exprime également sa reconnaissance envers la Banque Julius Bär, qui offre l'impression et l'envoi des cartons des visites guidées, ainsi que la Banque Lombard Odier Darier & Hentsch, laquelle, par le travail de comptabilité de Patricia Fontana et de Christian Brunner, fait économiser à la Société les frais d'un secrétaire comptable.

Ses remerciements vont ensuite aux autorités du Musée : son personnel administratif dont notamment Muriel Pavesi et Paul Lang, conservateur responsable du département des Beaux-arts qui aident la SAMAH et lui facilite la tâche. Puis, à Jessica Quiry, qui finit sa première année à la Société en tant qu'assistante administrative.

C. Fauchier-Magnan remercie enfin les membres de l'association de leur engagement et de leur enthousiasme, ainsi que son Comité.

Avant de conclure, elle évoque la grande fête du centenaire du Musée d'art et d'histoire donnant rendez-vous à tous les membres le 15 octobre 2010 pour célébrer précisément son inauguration (le 15 octobre 1910) – très belle manifestation qui proposera un grand nombre d'animations. Il s'agit d'un évènement important pour la Société car son existence se conjugue avec celle du Musée.

2. Rapport de la trésorière

D. de Saint-Pierre, trésorière, souligne une augmentation des fonds propres de l'association en 2009 de 12% par rapport à 2008, qui avait été une année difficile à cause de la chute des marchés financiers : les fonds propres s'élèvent à Fr. 696'673.- (contre Fr. 622'700.- en 2008.). Les frais de promotion ont diminué de 42.5% (Fr. 36'438.- en 2009 contre Fr. 63'432.- en 2008), car en 2008, il ya eu le financement de nouveaux documents pour la SAMAH, ainsi que des annonces publicitaires pour l'agrandissement du musée.

Le poste *réception et visites* a quant à lui doublé, dû au fort développement de l'activité (Fr. 60'515.- en 2009 contre Fr. 30'935.- en 2008). D. de Saint-Pierre constate également une augmentation des frais d'administration et de comptabilité de 42% (Fr. 41'400.- en 2009 contre Fr. 29'150.- en 2008) due à une activité plus importante de l'association, sachant que ces tâches n'ont pas pesé sur la Société puisqu'elles sont prises en charge par Lombard Odier Darier Hentsch & Cie. Même augmentation de 31% pour le poste *salaires* (Fr. 65'266.- en 2009 contre Fr. 49'884.- en 2008), la multiplication des activités demandant plus d'heures de travail à notre assistante administrative.

Puis, D. de Saint-Pierre fait remarquer qu'en 2009, aucune acquisition de pièce de musée n'a été faite, afin de pouvoir faire un don plus conséquent en 2010 pour marquer le centenaire du Musée. Il y a déjà quelques propositions qui sont à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise.

D. de Saint-Pierre relève que le nombre de membres est resté stable en 2009 : la Société compte un total de membres identique qu'en 2008, soit 1291 adhérents, répartis selon les catégories comme suit : 354 membres AVS/étudiant en 2009 (contre 371 en 2008), 645 membres individuels ou couple AVS/étudiant en 2009 (contre 546 en 2008), 143 membres couple en 2009 (contre 245 en 2008), 97 membres soutien en 2009 (contre 82 en 2008), 50 membres donateurs en 2009 (contre 44 en 2008), et 2 membres bienfaiteurs en 2009 (contre 3 en 2008.).

Elle précise qu'en 2009, la Société a procédé à un nettoyage – ce qui ne se pratiquait pas auparavant. En effet, elle a effectué deux rappels aux membres n'ayant pas payé leur cotisation; les membres récalcitrants ont ensuite été rayés de l'association. Ce qui explique qu'environ 10% des membres sont partis cette même année, mais cela a été compensé par l'arrivée de nouveaux membres.

Les cotisations enregistrées pour 2009 s'élèvent à Fr. 181'720.-, par rapport à un total de Fr. 179'822.- pour 2008 – soit une petite augmentation.

Enfin, D. de Saint-Pierre informe du bon développement de la section *soutien jeune* – catégorie de sociétariat nouvellement créée. Elle comprend actuellement 19 adhérents contre 14 en 2009.

3. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, M. Cattin (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009. Il a constaté leur bonne tenue et leur conformité à la loi suisse.

4. Décharge

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

5. Modifications des statuts

C. Fauchier présente la modification de l'article suivant:

Art 10 ter ancien

*Le président de la Société est coopté par les membres du Comité.
Son mandat est limité à quatre ans. Le cas échéant, après un délai de d'au moins quatre ans, il pourra être réélu.*

Article qui paraît obsolète et est remplacé par:

Art 10 ter nouveau

*Le Comité élit en son sein un président de la Société.
Son mandat dure en principe quatre ans mais, en cas de besoin, il peut être réélu pour une durée de deux ans maximum.*

Elle propose ensuite d'inclure un nouvel article dans les statuts de la Société - article qui est généralement présent dans ceux de la plupart des associations, et qui est le suivant :

Art 10 quater (nouveau)

*Le Comité élit en son sein un vice-président, un secrétaire et un trésorier.
Avec le président, ils constituent le bureau chargé d'expédier les affaires courantes.*

L'article suivant devait également être modifié comme suit :

Art 11

Dans les délibérations, lorsque les avis sont également partagés, la voix du président est prépondérante.

Le Comité répartit les fonctions entre ses membres et expédie les affaires courantes.

Suppression de l'alinéa 2

Car cet article tombe au profit de l'Art 10 quater (nouveau)
Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Comité • Démission et élections

C. Fauchier-Magnan annonce une démission, il s'agit d'Alice Hodler, qui est partie s'installer de façon définitive à Londres. Elle salue son engagement dynamique auprès de la Société. Elle a, en effet, toujours pris part aux activités, et a surtout mis sur pied, de son initiative, deux cycles de conférences destinés à la communauté anglophone ; le premier, *From Looking to Seeing*, et le deuxième, *Fashion Photography* – manifestations qui ont rencontré un vif succès.

Enfin, trois candidats à l'élection sont proposés à l'Assemblée : tout d'abord, Emily Chaligné, historienne de l'art qui a travaillé durant huit ans à Sotheby's ; ensuite, Carmen Queisser, qui a travaillé dans le journalisme et qui s'est ensuite consacré à la poésie ; et finalement, Jean-Claude Gandur, homme d'affaires et grand collectionneur dont sa récente donation au Musée d'art et d'histoire a permis avec le soutien financier de sa Fondation (*Fondation Gandur pour l'art*) de relancer le projet d'agrandissement du Musée. Ses collections ont été constituées en grande partie au gré des ventes publiques des plus grandes sociétés de ventes aux enchères. Celles-ci se composent de huit cent objets d'art ancien, mais également de deux cent peintures modernes. Il possède notamment l'une des plus importantes collections mondiales de peinture européenne d'après-guerre.

Tous sont élus à l'unanimité.

Le Comité se compose désormais de Janet Briner, Emily Chaligné, Marie-Laure de Clermont-Tonnerre, Catherine Fauchier-Magnan, Béatrice Helg, Adèle Hentsch, Isabelle Moser, Carmen Queisser, Marie-Laure Rondeau, Dominique de Saint-Pierre, Charlotte de Senarclens et de Mireille Turpin, et de Guy van Berchem, Jean Bonna, Pierre Darier, Jean-Claude Gandur, Claude Gonet, Xavier Gonzalez, Philippe Nordmann, Aubert de Proyart et Claude-Olivier Rochat.

7. Questions personnelles

Une seule question a été relevée durant la séance :

- Le Comité de la Société des Amis se compose actuellement de plus de vingt personnes, est-ce encore gérable? Et n'est-ce pas la raison pour laquelle la Société n'a trouvé personne susceptible de convenir et d'accepter le poste de président/e ?

C. Fauchier-Magnan confirme que c'est effectivement difficile de gérer un Comité composé de plus de vingt membres, mais comme tout Comité, les gens sont là à des titres différents, à savoir: la trésorière qui a un grand travail de son côté, un groupe de dames dites *visiteuses* qui s'impliquent beaucoup dans la vie de l'association, puis un groupe de personnes qui s'investissent peut-être un peu moins d'un point de vue pratique, avant tout pour des raisons professionnelles, mais qui sont d'une aide précieuse.

Concernant la seconde partie de la question, C. Fauchier-Magnan répond par la négative.

8. Conférence de Jean-Claude Gandur

Jean-Claude Gandur commence par déclarer que c'est pour lui un véritable honneur et plaisir d'avoir été élu au Comité de la Société, et ainsi de pouvoir participer à la vie du Musée d'art et d'histoire.

Il évoque brièvement la convention qu'il a signé avec la ville de Genève pour permettre l'agrandissement du Musée et pouvoir y déposer ses collections – collections dont il a l'intention de présenter aux membres une petite sélection d'œuvres en images.

Avant la présentation de ses collections, J.-C. Gandur parle de sa passion de collectionneur. L'éveil à la collection a commencé chez lui très tôt. Issu d'une famille de collectionneurs, il a eu la chance de grandir au milieu de beaux objets. Cette sensibilisation précoce à l'art lui tient très à cœur. Il met effectivement beaucoup d'emphase au développement culturel des jeunes. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il a choisi de donner ses collections au Musée.

Enfin, J.-C. Gandur montre quelques unes de ses œuvres : premièrement, des objets d'archéologie ; puis, des peintures modernes, principalement de l'art informel (Jean Fautrier, Wols, Jean Dubuffet, Georges Mathieu, Jean Altan, Gérard Schneider, Pierre Soulages, Olivier Debré, Antoni Tàpies, Manolo Millarès, ...).

L'Assemblée est levée à 20h00 et est suivie d'une collation au restaurant *Le Barocco*.